

## REGLEMENTS SPORTIFS PARTICULIERS CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX JEUNES – SAISON 2025 / 2026

Articles	U13 M et F	U15 M et F	U18 M et F
<b>1 - Composition du championnat</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ En une phase pour la départemental 1</li> <li>✓ En deux phases :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- la 1<sup>ère</sup> de Septembre à Décembre</li> <li>- la 2<sup>ème</sup> de Janvier à Avril</li> </ul> </li> </ul>		
	✓ Deux équipes du même club peuvent jouer dans la même poule (équipes personnalisées obligatoire)		
	Diplôme requis : recommandation pour l'entraîneur, se reporter au statut de l'entraîneur 2025 – 2026		
	Les associations sportives devront avoir réglé leur engagement avant le début des championnats et devront être à jour avec la trésorerie du Comité Départemental.		
<b>2 – Associations sportives qualifiées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pas de limite d'engagements par club</li> <li>✓ Accède directement à la Départementale 1 les équipes non qualifiées du tournoi qualificatif région</li> </ul>		
<b>3 - Mutualisations possibles entre les associations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>A - Union : autorisé</li> <li>B – CTC : autorisé : 1 équipe en CTC et/ou les autres en nom propre</li> <li>C – Entente : autorisé</li> </ul>		
<b>4 – Jour et horaires des rencontres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ le samedi</li> <li>✓ possibilité de dérogation pour changer de jour avec motif justifié (accord des deux clubs)</li> </ul>		
<b>5 – Système de l'épreuve (Formule championnat)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Départementale 1 :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tournoi Qualificatif Départemental, pour les équipes (maximum deux par club) voulant jouer dans cette division</li> </ul> </li> <li>✓ Les autres poules                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- En fonction des engagements (par secteur 1<sup>ère</sup> phase – en fonction des classements pour la 2<sup>ème</sup> phase)</li> </ul> </li> </ul>		
<b>6 – Logiciel E-marque</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Il est obligatoire. Le club recevant doit mettre à disposition des OTM le matériel informatique nécessaire à la tenue du logiciel</li> <li>✓ Le groupement sportif recevant devra transmettre avant le dimanche 20h00 le fichier numérique</li> </ul>		
<b>7 - Forfait Général</b>	✓ Une équipe des poules « Elite » ayant perdu 3 rencontres par forfait est déclarée forfait général		
<b>8 – Obligations financières</b>	✓ Le club devra s'être acquitté financièrement de son engagement dans son championnat avant le début de celui-ci		
<b>9 – Salle</b>	✓ Référencée et homologuée		

<b>10 – Cas particuliers</b>	✓ Tous les cas non traités dans ce règlement au cours ou à la fin de la saison seront traités par le Bureau du Comité Départemental		
<b>11 – Règles de participation</b>	✓ Nombres de joueurs autorisés : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Championnat « Elite » licence OC : 6 minimum / 10 maximum</li> <li>- Championnat « autre » licence OC : 5 minimum / 10 maximum</li> </ul> ✓ Types de licences autorisées (mutation et licence T) <ul style="list-style-type: none"> <li>- OC1 – OC2 – OCT (hors CTC) : 5 maximum</li> </ul>		
<b>12 – Surclassements</b>	Les U11 vers U13 2015 et 2016 Médecin de famille	Les U13 vers U15 2013 et 2014 Médecin de famille	Les U15 vers U18 2011 : Médecin de famille 2012 : Filles : Médecin de famille Garçons : Médecin agréée
	✓ Les sous-classements sont INTERDIT		
<b>13 – Liste brûlés et équipes personnalisées</b>	✓ Si plusieurs équipes d'un même club jouent dans la même division, fournir le fichier des équipes brûlées (5) à la commission des compétitions 5x5 au moins 8 jours avant le début de championnat ✓ Si plusieurs équipes d'un même club (2 maximum) jouent dans la même poule, fournir le fichier des équipes personnalisées à la commission des compétitions 5x5 au moins 8 jours avant le début de championnat ✓ Remplir obligatoirement le fichier envoyé par la commission des compétitions 5x5 ✓ Transmettre la liste de vos équipes régionales		
<b>14 – Consignes technique</b>	✓ Jeu rapide (pas d'intervention de l'arbitre sur remise en jeu en zone arrière sauf faute et temps-mort)		
	✓ Défense de zone : INTERDIT	✓ Défense de zone : FORTEMENT DECONSEILLÉE	
	✓ Les écrans : INTERDIT	✓ Les écrans : autorisé	
	✓ Les remplacements en zone arrière : PAS DE REMPLACEMENT EN ZONE ARRIERE <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les remplacements en zone arrière ne sont plus autorisés sauf si une contre-attaque n'est pas possible, c'est-à-dire en cas de : faute</li> </ul>		
<b>15 – Horaires des rencontres</b>	✓ Les horaires des rencontres de championnat sont fixés par le club recevant, respecter le calendrier transmis par la commission des compétitions 5x5		
<b>16 – Réclamation</b>	✓ Le club ayant déposé la réclamation, devra obligatoirement donner un chèque de 80,00 Euros à l'arbitre, pour que celle-ci soit recevable. ✓ Le club devra confirmer la réclamation par le Président ou le Secrétaire en envoyant un chèque de 40,00 Euros à l'ordre du Comité Départemental		